

ANNEXE I

ANNEXE I

PATRIMOINE NATUREL, AGRICULTURE, VITICULTURE, RURALITE - COMMISSION AGRI

ACTIONS FORET & PAYSAGES - BIODIVERSITE - ESPACES NATURELS

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	N° de dossier MGDIS	ACTIVITE DE L'ASSOCIATION pour un soutien en fonctionnement général	DESSCRIPTIF DE L'ACTION pour le soutien d'une action	MONTANT	IMPUTATION BUDGETAIRE				
					Service gestionnaire	sous-politique	chapitre	nature	fonction
Association PAR CE PASSAGE INFRANCHI	10175	L'association oeuvre pour la connaissance des territoires métropolitains de l'Ouest Berre au rives du Rhône à travers des promenades publiques et une connaissance fine de ces paysages mêlant dans une complexité les industries, les espaces naturels et l'habitat. En parallèle cette association a porté un témoignage de l'installation de cette industrie dans les années 1970 en restaurant et classant (ACR) un objet mobile 'Le Tétrodon', habitat provisoire de l'époque de l'arrivée de cette industrie.	ESQUISSE D'UN ITINERAIRE : Relier, par un sentier pédestre et des passages à vélo à travers des formes paysagères variées, le GR2013 à la commune de Port-Saint-Louis-Du-Rhône et la <i>ViaRhôna</i> en passant par la commune de Fos-Sur-Mer . L'objet mêle marche publique et démarches artistiques dans le but de questionner le rapport entre industries, nature et habitats, en une découverte de des territoires à pieds et parfois à vélo. Objectifs / Porposition d'un tracé ; réalisation d'un diagnostic paysager (bande de 2km) le long du tracé ; valorisation des formes paysagères nature/industrie ; identification des contraintes et l'appui d'études existantes de projets infra départementales ; évaluation participative avec le public. Coût de l'action estimé à 24 000 EUR.	3 000 €	8EXPER	B150- Patrimoine naturel, paysage	65	65748	76
Association LES PANORAMISTES	11497	L'association porte depuis 12 ans, l'observatoire photographique depuis le GR2013. Cet observatoire a maintes fois prouvé ses capacités d'outil de compréhension et de rayonnement du territoire auprès des habitants, des chercheurs comme des élus. Les thématiques qu'il aborde lui permette de participer ou de susciter des réflexions sur l'avenir de nos environnements de vie, d'alimenter les sujets du Plan paysage ou de s'insérer dans les pédagogies des écoles de l'IMVT, des Beaux-Arts ou de l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles.	OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE DEPUIS LE GR2013 : Renouveau et poursuite de l'action OPP GR2013. Objectifs / Refonte et pérennisation de la base de données support du site internet :: Actualisation et enrichissement du site Internet www.opp-gr2013.com :: Assurer l'accompagnement du livre anniversaire <i>Paysages usagés</i> (éd. <i>Building books</i>) :: Produire l'exposition monographique à la Maison de l'Architecture Rhône-Alpes Archipel (juin 2005) :: Production de posters à donner lors des expositions. Coût de l'action estimé à 24 445 EUR.	5 000 €	8EXPER	B150- Patrimoine naturel, paysage	65	65748	76
Association Institut pour la protection et la valorisation de la forêt méditerranéenne	9620	L'institut pour la forêt (IPF) a pour objet d'informer et de sensibiliser tous les publics sur la protection et la valorisation de la forêt méditerranéenne et de contribuer au développement du mécénat. Le cœur de ses opérations se situe dans l'écomusée de Gardanne, ouvert toute l'année et offrant diverses activités comme des expositions, des animations, des activités périscolaires.		20 000 €	8EXPER	P200 - Gestion de la Forêt	65	65748	76
Association Forêt Méditerranéenne	9616	L'association Forêt Méditerranéenne a pour objectif de favoriser la diffusion des connaissances et les échanges d'information sur les espaces naturels et forestiers méditerranéens. Elle organise des rencontres : séminaires, colloques, journées d'étude, visites... et publie deux périodiques. Elle rassemble un public varié : du scientifique au simple amateur, en passant par les professionnels de la forêt...	ACTION : Préparation et organisation d'une journée d'information et d'échanges de notre cycle de réflexion : " forêt, sol et eau, des alliés naturels " . Objectifs : – mieux comprendre les services apportés par la forêt et le sol forestier et les faire connaître dans le contexte de changement climatique – motiver les propriétaires forestiers à intégrer l'eau dans leur gestion forestière – motiver les instances politiques de gestion de l'eau, surtout celles qui ont la compétence gemapi sur la prise en compte des bassins versants forestiers, – faire travailler les acteurs de l'eau et de la forêt sur des gestions coordonnées – mieux éclairer les questions qui font débat. En avril 2023 a été organisé un premier séminaire rassemblant un panel de chercheurs, qui a permis de faire un point très complet sur l'état des connaissances. En 2024, ont été organisées une série de journées sur le terrain et en salle avec comme objectif de confronter ces premiers éléments aux demandes des élus et des gestionnaires de l'eau et de la forêt.	10 000 €	8EXPER	P200 - Gestion de la Forêt	65	65748	76

ANNEXE I

PATRIMOINE NATUREL, AGRICULTURE, VITICULTURE, RURALITE - COMMISSION AGRI

ACTIONS FORET & PAYSAGES - BIODIVERSITE - ESPACES NATURELS

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	N° de dossier MGDIS	ACTIVITE DE L'ASSOCIATION pour un soutien en fonctionnement général	DESCRIPTIF DE L'ACTION pour le soutien d'une action	MONTANT	IMPUTATION BUDGETAIRE				
					Service gestionnaire	sous-politique	chapitre	nature	fonction
COFOR-13	9729	L'association des Communes Forestières rassemble tous les niveaux de collectivités propriétaires de forêts ou bien concernées par la valorisation des forêts de leur territoire. L'association porte des valeurs partagées par les élus forestiers : la gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques, le rôle central des élus dans la politique forestière territoriale, une vision de l'espace forestier comme atout du développement local. L'association met en œuvre sur le terrain des programmes innovants : bois énergie, bois construction, charte forestière, formation.	<p>ACTION : Accompagner les collectivités pour le développement de projets de construction en pin d'Alep.</p> <p>L'action sera constituée de plusieurs axes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier en amont les projets potentiels pouvant intégrer du pin d'alep ; - mobiliser les élus et les maîtres d'ouvrages par le réseau des communes forestières forestières pour obtenir une décision politique en faveur du pin d'alep ; - accompagner la maîtrise d'ouvrage et les maîtres d'oeuvre dans la conception, l'écriture des marchés et l'application de l'objectif, de la programmation à la réalisation du chantier ; - coordonner un travail avec fibois sud et l'onf et d'autres parties prenantes pour pouvoir avoir une fourniture de pin d'alep sur les opérations pilotes ; - faire le retour d'expérience des opérations pilotes, dans une optique d'enseignement et de valorisation. 	5 000 €	8EXPER	P200 - Gestion de la Forêt	65	65748	76
Association Forêt Modèle de Provence	9734	L'association Forêt Modèle de Provence est un réseau d'acteurs mobilisés pour le développement durable des espaces forestiers provençaux, en référence au concept international des Forêts Modèles.	<p>ACTION : Valoriser le pin d'Alep - Hydrolats des aiguilles</p> <p>Le but est de s'appuyer sur les travaux déjà réalisés par l'association en partenariat avec les instituts de recherche, notamment l'université Côte d'azur puis de Montpellier, afin de concrétiser une offre économique permettant de valoriser les aiguilles de pin. La piste la plus probable est celle concernant l'hydrolat, mais d'autres valorisations restent possibles. L'association souhaite lancer sur ce projet une démarche collective pour assurer la continuité de la démarche économique via un porteur de projet.</p>	2 500 €	8EXPER	P200 - Gestion de la Forêt	65	65748	76
	9745		<p>ACTION : Valoriser le pin d'Alep - Gemmage en Provence</p> <p>L'objectif dans un premier temps est de relancer la pratique du gemmage en provence via une porteuse de projet, Jessica Jarjaye, sur plusieurs sites pilotes. 80 arbres répartis sur 8 sites (soit 10 arbres par sites) entre Drôme, Vaucluse, Var et Bouches-du-Rhône seront gemmés en juillet et aout 2025. L'association aidera à trouver les sites dans le var et les bouches du rhône. Le gemmage consistera en 2 piques par arbre puis 3 semaines après de nouveau 2 piques réalisées par Jessica Jarjaye. Grâce à la méthode biogemme développée par Holiste, l'impact sur les arbres et la transmission de maladies sont réduits. Cela permettra d'avoir suffisamment de résine pour pouvoir effectuer plusieurs expériences et tests.</p>	5 000 €	8EXPER	P200 - Gestion de la Forêt	65	65748	76

ANNEXE I

ANNEXE I

PATRIMOINE NATUREL, AGRICULTURE, VITICULTURE, RURALITE - COMMISSION AGRICULTURE

ACTIONS FORET & PAYSAGES - BIODIVERSITE - ESPACES NATURELS

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	N° de dossier MGDIS	ACTIVITE DE L'ASSOCIATION pour un soutien en fonctionnement général	DESCRIPTIF DE L'ACTION pour le soutien d'une action	MONTANT	IMPUTATION BUDGETAIRE				
					Service gestionnaire	sous-politique	chapitre	nature	fonction
Association LPO - Ligue de Protection des Oiseaux	11478	L'association locale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association à but non lucratif qui a pour but d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.	<p>Action - Accompagnement des communes métropolitaines dans leur engagement en faveur de la biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réponse aux sollicitations des communes (Coudoux, La-Fare-les-Oliviers, Berre-l'Étang et autres à définir) dans leur démarche biodiversité par un accompagnement personnalisé afin d'aider à définir le projet communal ; - participation au retour d'expériences avec l'arbo ; - expertise de l'état des connaissances naturalistes sur la commune afin de cibler les enjeux locaux de connaissance et de conservation (groupes taxonomiques, espèces protégées et/ou menacées ciblées, secteurs sous-prospectés, etc.). L'analyse pourra aussi prendre en compte les enjeux périphériques et notamment la thématique des continuités écologiques (tvc), en transversalité sur le territoire métropolitain; - incitation des communes à s'organiser en interne pour programmer des actions et leur mise en œuvre sur le moyen terme. 	20 000 €	8EXPER	B150- Patrimoine naturel, paysage	65	65748	76

TOTAL	70 500 €
--------------	-----------------